

Frequently Asked Questions

Plateforme Fédérale COVID-19



Version d'application à partir du 1/3/2021

Table des matières

1.	Introduction.....	3
1.1.	Plateforme fédérale de testing COVID-19 actuelle	3
1.2.	Outils et flux de données.....	4
1.3.	Matériel de prélèvement & flux logistique	6
1.4.	La structure du FAQ.....	9
2.	COVID-19 Centre d’appels pour le testage par la plateforme fédérale.	10
3.	Frequently asked questions – les tests dans les collectivités (soins résidentiels, personnes handicapées, hôpitaux psychiatriques,...)	12
4.	Frequently asked questions – testing dans les centres de triage.....	29

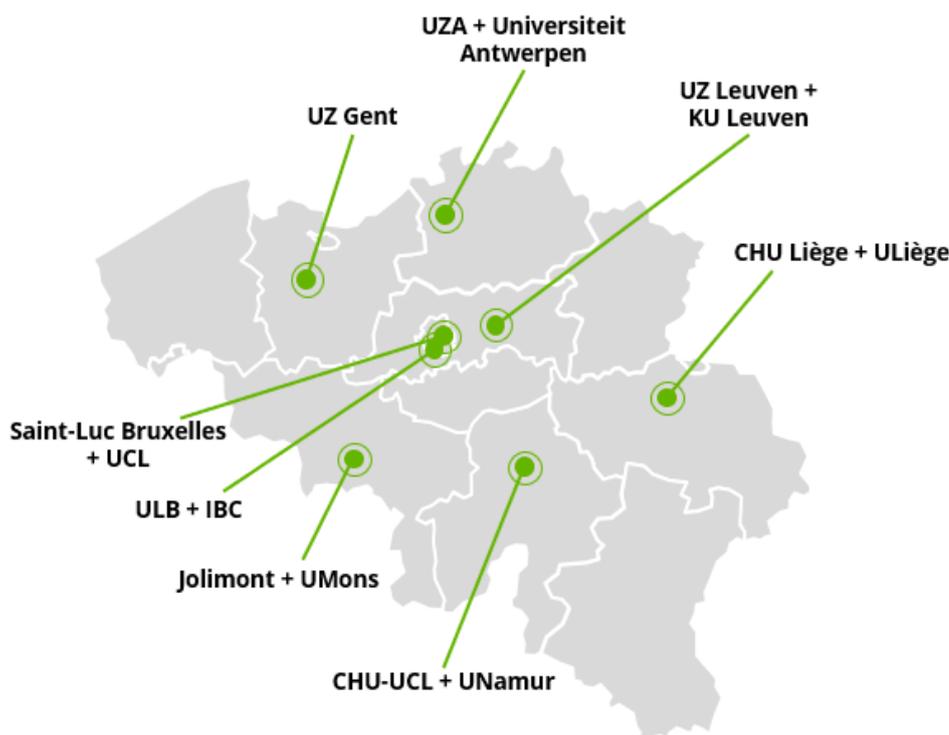
1. Introduction

1.1. Plateforme fédérale de testing COVID-19 actuelle

La plate-forme fédérale de testing COVID-19 ("plate-forme bis") a été créée en novembre 2020 pour remplacer la plate-forme nationale fédérale de l'époque afin d'augmenter considérablement la capacité d'essais dans le cadre de la lutte contre les coronavirus.

Cette plateforme se compose de 8 partenaires de laboratoire (combinaison d'un laboratoire clinique et d'un laboratoire universitaire) :

- UGent et UZGent
- UAntwerpen et UZA
- KU Leuven et UZ Leuven
- ULiège et CHU Liège
- UNamur et CHU-UCL
- UMon et Jolimont
- ULB et IBC
- UCL et Saint-Luc Bruxelles



Remarque : au sein de cette plate-forme, 3 laboratoires (ULiège - UCL - ULB) ont mis en place une collaboration en consortium. Cette collaboration implique que les échantillons seront distribués en fonction de la capacité disponible de ces 3 laboratoires.

Chaque partenaire de laboratoire peut traiter jusqu'à > 7000 échantillons par jour, ce qui donne une capacité totale de 56 000 échantillons par jour sur la plate-forme fédérale.

1.2. Outils et flux de données

Lieu de prélèvement des échantillons	Outil	Manuel
Centres de triage	Outil de réservation	https://www.corona-tracking.info/centre-de-tri/manuels-dutilisation-outil-de-reservation/?lang=fr
Collectivités	Outil de collectivité	https://www.corona-tracking.info/wp-content/uploads/2020/10/Voorschrijftool-Manual-FR.pdf



Un résultat ne peut être renvoyé que si:

- (i) Le code-barres correct (tel qu'indiqué sur le tube) est entré dans le système.
- (ii) Le bon laboratoire avec lequel vous travaillez a été sélectionné.
- (iii) L'échantillon est remis au transporteur.

A) Dans les centres de triage

Via la plateforme Doclr (<https://www.corona-tracking.info/centre-de-tri/manuels-dutilisation-outil-de-reservation/?lang=fr>) ou via votre propre système informatique, vous pouvez enregistrer des tests et les transmettre au laboratoire avec lequel vous travaillez.

Lors de la saisie de l'échantillon, il reste une obligation absolue de saisir correctement le code barre du numéro de l'échantillon (tel qu'il apparaît sur l'échantillon), ainsi que de sélectionner le laboratoire où les échantillons seront analysés.

B) Dans les collectivités

Grâce à la WebApp Corona Test Prescription & Consultation (<http://pcr.tracing-coronavirus.be/>), les médecins responsables peuvent :

- Demander une prescription de test COVID pour les personnes faisant partie d'une collectivité ou d'une entreprise ;
- Demander des tests à un laboratoire ;
- Examiner toutes les demandes des patients et les résultats associés à sa collectivité/entreprise.

En tant que médecin responsable, vous avez accès à une ou plusieurs collectivités/entreprises. Pour ce faire, vous devez faire une déclaration sur l'honneur pour indiquer que vous travaillez effectivement pour cette collectivité/entreprise.

En tant que médecin du travail / médecin d'une collectivité, vous pouvez donner un mandat à une personne administrative (citoyen) pour vous assister dans les demandes de tests COVID-19 via

l'application « mandats » du Service Public des Finances:
<https://eservices.minfin.fgov.be/mandates/healthcare/>.

Pour demander une ordonnance, vous devez remplir toutes les données nécessaires concernant le patient, ainsi que les données du ou des médecins qui doivent recevoir le ou les résultats.

Pour demander une analyse (pour une collectivité / entreprise particulière), vous devez remplir les données nécessaires.

Lors de la saisie de l'échantillon, il reste une obligation absolue de saisir correctement le code barre du numéro de l'échantillon (tel qu'il apparaît sur l'échantillon), ainsi que de sélectionner le laboratoire où les échantillons seront analysés.

Remarque : nous vous recommandons de travailler avec Google Chrome ou Mozilla Firefox.

Le choix du laboratoire dépend de votre code postal :

Région	Code postale	Labo
BRU	1000 - 1299	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)
WAL	1300 – 1499	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)
VL	1500 - 1999	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)
VL	2000 - 2999	UZ ANTWERPEN (81160393)
VL	3000 – 3999	UZ KU LEUVEN (82470091)
WAL	4000 – 4999	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)
WAL	5000 – 5999	CHU – UCL – NAMUR (89160519)
WAL	6000 - 6599	CH JOLIMONT U MONS (85562413)
WAL	6600 - 6999	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)
WAL	7000 – 7999	CH JOLIMONT U MONS (85562413)
VL	8000 - 8999	UZ GENT (84470073)
VL	9000 - 9999	UZ GENT (84470073)

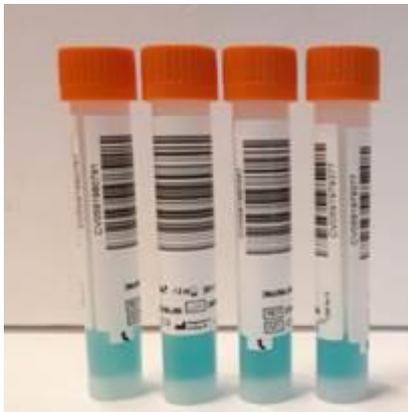
Le nom exact des laboratoires de la plate-forme fédérale se trouve sur :

<https://www.corona-tracking.info/algemene-info/glossarium/labs-federal-platform-2-0/>

1.3. Matériel de prélèvement & flux logistique

1.3.1. Matériel de prélèvement

La plateforme fédérale travaille depuis le mois de mai avec un milieu de transport (Zymo) inactivé (*figure 1*). Les tubes contenant le milieu varient selon l'offre sur le marché. Depuis début novembre 2020, les tubes fabriqués par la société Diagenode sont en circulation (*voir également la photo 1*). Ces tubes ont un bouchon vert/orange et seront retirés de la circulation à partir de février 2021 et remplacés par un nouveau type de tube Diagenode avec un bouchon blanc (*voir figure 2*). En annexe (annexe 1), vous trouverez la fiche d'instructions pour les nouveaux tubes Diagenode avec bouchon blanc.

<p>Photo 1: Tube Diagenode avec milieu de transport inactivé (Zymo) - Capuchon vert/orange</p> 	<p>Photo 2: Tube Diagenode avec milieu de transport inactivé (Zymo) - Bouchon blanc</p> 
--	--

La plate-forme fédérale peut fournir des écouvillons nasopharyngés et oropharyngés. Veuillez en tenir compte lors de l'échantillonnage !

1.3.2. Flux logistique

La plateforme fédérale travaille avec les partenaires logistiques suivants :

Livraison du matériel de prélèvement	MEDISTA NV <ul style="list-style-type: none">• 02 646 00 35• testing@medista.be
Pick-up des échantillons prélevés	En fonction du laboratoire avec lequel vous travaillez (<i>voir tableau 1.3.2.2</i>) : CERBA <ul style="list-style-type: none">• 09 240 94 44• COVID-19@cerbaresearch.com BBC <ul style="list-style-type: none">• 02 537 00 07• covid@bbc-express.com

1.3.2.1. Livraison du matériel de prélèvement (et des équipements de protection, le cas échéant)

Toutes les livraisons pour la plate-forme fédérale sont traitées par un seul partenaire logistique :

MEDISTA SA

- 02 646 00 35
- testing@medista.be

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux fiches d'instructions qui vous seront envoyées par Medista.

A) Pour les centres de triage

Vous devez demander votre matériel de prélèvement via order-testing.medista.be.

Pour ce faire, vous devez vous inscrire une fois sur register.medista.be.

- Vous remplissez les données nécessaires.
- Vous recevrez une confirmation automatique de la demande de test.
- Vous pouvez suivre l'état d'avancement de votre demande.

Remarque : En tant que centre de triage, vous devez donc soumettre une demande de nouveau matériel de prélèvement à temps afin de garantir un réapprovisionnement en temps voulu. Les coursiers qui organisent l'enlèvement ne les auront plus car ils sont un partenaire logistique différent.

B) Pour les collectivités:

La demande du matériel de prélèvement se fait toujours selon la procédure habituelle :

- Pour la Flandre : via l'eLoket.
- Pour Bruxelles, la Wallonie et la Communauté germanophone via le(s) directeur(s) régional(s), sauf indication contraire de leur part.
- Pour les autres institutions (fédérales) qui effectuent des tests via la plate-forme fédérale : via la ou les personnes responsables.

Le responsable (régional) peut alors utiliser order-testing.medista.be. Pour ce faire, vous devez vous inscrire une fois sur register.medista.be.

- Vous remplissez les données nécessaires.
- Vous recevrez une confirmation automatique de la demande de test.
- Vous pouvez suivre l'état d'avancement de votre demande.

1.3.2.2. Collecte des échantillons prélevés

La collecte des échantillons prélevés (et, le cas échéant, du matériel de prélèvement non utilisé) est organisée par deux partenaires logistiques en fonction du laboratoire d'essai avec lequel vous travaillez.

Labo	Pick-up
CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	CERBA
CHU – UCL – NAMUR (89160519)	BBC
CH JOLIMONT U MONS (85562413)	BBC
UZ ANTWERPEN (81160393)	BBC
UZ KU LEUVEN (82470091)	BBC
UZ GENT (84470073)	BBC

1.3.3. Collecte d'échantillons non-prélevés

S'il vous reste du matériel de test, veuillez contacter le service de messagerie responsable de la collecte de votre institution pour organiser une collecte de ce matériel :

Collaboration avec la KU-Leuven, UMons, UAntwerpen, UGent ou UNamur(*) :

BBC

02 537 00 07 ou

covid@bbc-express.com

Collaboration avec le Consortium (ULB, ULiège & UCL)(*) :

CERBA

09 240 94 44 ou

COVID19@cerbaresearch.com

Lorsque vous nous contactez, veuillez mentionner le nombre/volume de matériel à collecter, l'adresse et les coordonnées (courriel et numéro de téléphone). Les échantillons non prélevés seront collectés dans une boîte portant clairement la mention "Matériel non utilisé".

1.3.4. Collecte d'échantillons prélevés

Dans la nouvelle plateforme fédérale, seuls les nouveaux tubes (Diagenode) seront analysés. Si vous avez du "vieux" matériel de test (tubes Greiner), veuillez cesser de l'utiliser et contacter la personne de contact ci-dessous pour organiser le prélèvement de ce matériel :

- Medista via testing@medista.be

Lorsque vous nous contactez, veuillez mentionner le nombre/volume de matériel à collecter, l'adresse et les coordonnées (courriel et numéro de téléphone). Les échantillons non prélevés seront collectés dans une boîte portant clairement la mention "Matériel non utilisé".

A) Pour les centres de triage

Si vous avez des questions et/ou des remarques concernant le ramassage des échantillons, veuillez contacter le partenaire logistique responsable (voir l'aperçu ci-dessus). Nous vous demandons de coordonner en temps utile les modifications des dispositions prises (par exemple, en raison d'heures d'ouverture modifiées) avec votre partenaire logistique.

B) Pour les collectivités

Si, en tant que collectivité, vous soumettez en une demande de test, le partenaire logistique responsable de la collecte recevra également votre demande. Sur cette base, la BBC ou le CERBA vous contactera respectivement pour convenir du moment de la collecte.

Si, en tant que collectivité, vous ne soumettez pas de demande de test, mais que vous effectuez tout de même un test et que vous devez donc prévoir une heure de collecte, vous pouvez contacter directement le partenaire logistique :

- Vous travaillez avec la KU-Leuven, UMons, UAntwerpen, UGent ou UNamur :

BBC

- 02 537 00 07
- covid@bbc-express.com

- Vous travaillez avec le consortium (Liège, ULB-IBC & UCL-ST-LUC) :

CERBA

- 09 240 94 44
- COVID-19@cerbaresearch.com

1.4. La structure du FAQ

Ce document regroupe les questions les plus posées relatives au testage du COVID-19 par la plateforme fédérale et est structuré comme suit :

- Section 1 - Context et introduction
- Section 2 – Rassemblement du centre d'appels COVID-19 (pour le testage par la plateforme fédérale)
- Section 3 – Questions liées aux testage dans les collectivités (centres de soin résidentiels, psychiatriques, prisons, centres d'asile, installations pour personnes handicapées,...).
- Section 4 – Questions liées aux testing en centre de triage.

2. COVID-19 Plateforme fédérale – Coordonnées

Questions concernant la LIVRAISON et le MATÉRIEL POUR LES TESTS	
<p><i>Par exemple : confirmation de la demande de test et/ou de la livraison du matériel pour les tests, questions concernant le moment de la livraison, modification du nombre de tests demandés, adresse de livraison et/ou coordonnées, remarques concernant la livraison (par exemple, livraison non effectuée ou matériel livré en quantité insuffisante), remarques concernant le matériel livré (par exemple, plaintes concernant le matériel livré), demande de collecte du matériel non utilisé.</i></p>	<p style="text-align: center;">MEDISTA 02 646 00 35 testing@medista.be</p>
<p>Questions concernant le PICK-UP des échantillons prélevés</p> <p><i>Par exemple : confirmation du pick-up (enlèvement des échantillons prélevés), question sur l'heure de pick-up, modification de l'heure de pick-up, remarque sur le pick-up (par exemple, pick-up non effectué), nécessité d'un pick-up supplémentaire.</i></p> <p>(*)Note : le partenaire logistique responsable du pick-up des échantillons dépend du laboratoire avec lequel vous travaillez. Pour les collectivités, la correspondance entre les codes postaux et les laboratoires est présentée à la page suivante.</p>	<p style="text-align: center;"><u>Collaboration avec KU-Leuven, UMon, UAntwerpen, UGent ou UNamur^(*):</u> BBC 02 537 00 07 of covid@bbc-express.com</p> <p style="text-align: center;"><u>Collaboration avec le consortium (Liège, ULB-IBC & UCL-ST-LUC)</u> CERBA 09 240 94 44 of COVID19@cerbaresearch.com</p>
Questions concernant les OUTILS D'ENREGISTREMENT	
<p><i>Par exemple : problèmes d'enregistrement des tests, problèmes de connexion, questions sur les mandats</i></p>	<p style="text-align: center;">En général: https://www.corona-tracking.info/collectivite/plateforme-federale-2-0/faqs/?lang=fr</p> <p style="text-align: center;"><u>Authentification et mandats:</u> eHealth Support Desk 02/788.51.55 of support@ehealth.fgov.be</p>

Questions relatives aux RESULTATS DE TEST	
CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	CERBA Research 09 240 94 44 COVID19@cerbaresearch.com
UZ KU LEUVEN (82470091)	016 34 69 33 covidplatform@uzleuven.be
CH JOLIMONT U MONS (85562413)	064 23 40 90 pfn@jolimont.be
UZ ANTWERPEN (81160393)	03 821 21 82 platformbis@uza.be
UZ GENT (84470073)	09 332 11 66 covidlab@uzgent.be
CHU – UCL – NAMUR (89160519)	081 42 48 45 plateformecovidnamur-chu@uclouvain.be

(*) Pour les tests dans les **collectivités** :

Region	Code postale	Labo	Pick-up
BRU	1000 - 1299	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	CERBA
WAL	1300 – 1499	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	CERBA
VL	1500 - 1999	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	CERBA
VL	2000 - 2999	UZ ANTWERPEN (81160393)	BBC
VL	3000 – 3999	UZ KU LEUVEN (82470091)	BBC
WAL	4000 – 4999	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	CERBA
WAL	5000 – 5999	CHU – UCL – NAMUR (89160519)	BBC
WAL	6000 - 6599	CH JOLIMONT U MONS (85562413)	BBC
WAL	6600 - 6999	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	CERBA
WAL	7000 – 7999	CH JOLIMONT U MONS (85562413)	BBC
VL	8000 - 8999	UZ GENT (84470073)	BBC
VL	9000 - 9999	UZ GENT (84470073)	BBC



Un résultat ne peut être lié que si:

- (i) Le code à barres correct (comme indiqué sur le tube - CVxxxxxx où x représente un chiffre) a été introduit dans le système.
- (ii) Le bon laboratoire avec lequel vous travaillez a été sélectionné.
- (iii) L'échantillon est remis au courrier.

3. Frequently asked questions – les tests dans les collectivités (soins résidentiels, personnes handicapées, hôpitaux psychiatriques,...)

1. Stratégie de test		
nr.	Question	Réponse
1.1	Comment détermine-t-on quelles institutions (telles que les centres de soins résidentiels, ...) seront testées ?	Cette responsabilité incombe aux régions, conformément à la stratégie de test applicable.
1.2	Est-il possible d'utiliser les kits de test fournis pour effectuer des tests sélectifs sur des cas suspects ?	Il incombe aux médecins responsables de déterminer qui est testé conformément à la définition de cas établie par Sciensano. (https://covid-19.sciensano.be/fr/covid-19-definition-de-cas-et-testing)
1.3	Je veux faire un test dans mon cabinet privé. Comment cela se passe-t-il ?	Les tests en pratique privée ne font pas partie de la stratégie de test de la plate-forme fédérale de test. Les essais en cabinet privé se font par le circuit classique : <ul style="list-style-type: none"> • Vous obtenez le matériel de test du laboratoire avec lequel vous travaillez. Vous envoyez également les tests à ce laboratoire. Le laboratoire facturera ensuite via le circuit régulier.
2. Matériel pour le test		
2.1	Comment puis-je commander le matériel de prélèvement	Le processus de demande de matériel de prélèvement est de la responsabilité des régions : <ul style="list-style-type: none"> • Flandre : vous introduisez votre demande via le e-loket ou vous pouvez contacter le responsable régional. • Bruxelles : Vous contactez testing@iriscare.brussels. Une fois le feu vert donné, le responsable régional lancera votre candidature test dans l'application Medista. • Wallonie : Contactez l'AVIQ. Une fois le feu vert donné, le responsable régional lancera votre candidature test dans l'application Medista. <p>Note : Les demandes doivent toujours être soumises 48h à l'avance. En cas de vague, vous pouvez soumettre votre demande jusqu'à 14h pour un test le lendemain. En cas de demande pendant le week-end, le matériel sera livré au plus tard le lundi matin.</p>
2.2	Quel matériel sera fourni ?	En plus du matériel d'essai, les vêtements de protection suivants sont également fournis :

		<ul style="list-style-type: none"> • 1 paire de gants par test à effectuer. • 1 masque chirurgical pour environ 30 tests. • 1 tablier / combinaison pour environ 30 tests. • 1 paire de lunettes / visière par centre. <p>Remarque : si plus de 100 tests doivent être effectués, une paire de lunettes/visière supplémentaire sera fournie, avec un maximum de 3 par centre.</p>
2.3	J'ai reçu moins de sacs par rapport au nombre d'échantillons. Est-ce normal?	<p>Veillez consulter les instructions.</p> <p>Vous recevrez toujours une boîte dans laquelle vous pourrez placer vos échantillons. Vous devez ensuite placer cette boîte dans le sac que vous avez reçu.</p> <p>Remarque : si vous répartissez vos achats sur plusieurs jours, il est important de l'indiquer pour la demande de test afin de recevoir suffisamment de sacs et de boîtes.</p>
2.4	Nous n'avons pas utilisé tous les kits de test fournis. Que devons-nous faire?	<p>S'il vous reste du matériel de test, veuillez contacter le service de messagerie responsable de la collecte de votre institution pour organiser une collecte de ce matériel :</p> <p><u>Collaboration avec la KU-Leuven, UMons, UAntwerpen, UGent ou UNamur(*) :</u> BBC 02 537 00 07 ou covid@bbc-express.com</p> <p><u>Collaboration avec le Consortium (ULB, ULiège & UCL)(*) :</u> CERBA 09 240 94 44 ou COVID19@cerbaresearch.com</p> <p>Lorsque vous nous contactez, veuillez mentionner le nombre/volume de matériel à collecter, l'adresse et les coordonnées (courriel et numéro de téléphone). Les échantillons non prélevés seront collectés dans une boîte portant clairement la mention "Matériel non utilisé".</p>
2.5	Nous avons du matériel de test inutilisé d'un test précédent. Peut-on encore l'utiliser ?	<p>Dans la nouvelle plate-forme fédérale, seuls les nouveaux tubes (Diagenode) seront analysés.</p> <p>Si vous avez encore du "vieux" matériel de test (tubes Greiner), veuillez cesser de l'utiliser et contacter les contacts ci-dessous pour organiser la collecte de ce matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Medista via testing@medista.be

		<p>Lorsque vous nous contactez, veuillez mentionner le nombre/volume de matériel à collecter, l'adresse et les coordonnées (courriel et numéro de téléphone). Les échantillons non collectés seront recueillis dans une boîte portant clairement la mention "Matériel non collecté".</p> <p>Medista enverra ensuite un courriel de confirmation de la collecte à l'entité et au directeur régional de l'entité.</p> <p><u>Note</u> : Pour des raisons économiques, il peut être décidé de ne pas organiser de collecte.</p> <p>Les tubes que vous pouvez continuer à utiliser peuvent être identifiés comme suit :</p> 
--	--	--

3. Test/échantillon

<p>3.1</p>	<p>Comment l'échantillon doit-il être prélevé ?</p>	<p>Nous faisons référence à la procédure d'échantillonnage (voir Annexe 1 & 2) qui a été jointe à la livraison du matériel. Veuillez lire attentivement ce document, car un échantillonnage correct est essentiel pour effectuer avec succès un test de laboratoire. Examinez également le type d'écouvillon que vous avez reçu. Il existe deux types d'écouvillon: écouvillon de nez profond ou un écouvillon combiné pour la gorge et le nez.</p>
<p>3.2</p>	<p>Que dois-je faire si j'ai prélevé l'échantillon ?</p>	<p>Nous faisons référence à la procédure (Annexe 2) d'échantillonnage qui a été jointe à la livraison du matériel.</p> <p>Il est important que le tube soit correctement scellé afin qu'il ne puisse pas fuir pendant le transport. En outre, nous vous demandons d'enregistrer (voir FAQ 5. Enregistrement de test) immédiatement les échantillons prélevés dans la demande ((lien: http://pcr.tracing-coronavirus.be/)). Cela permet de s'assurer que l'échantillon est lié aux données du patient. Pour les échantillons qui ne sont pas enregistrés, aucun résultat de test ne peut être mis à disposition et le test ne sera pas effectué.</p>

3.3	Est-il possible de prélever un échantillon sur les enfants ?	Si vous disposez de tampons fins (pour les prélèvements nasaux), vous pouvez les utiliser pour prélever des échantillons sur des enfants.
4. Livraison et collecte		
4.1	Comment et quand le matériel sera-t-il livré ?	Medista fournit le matériel conformément aux accords. Le matériel sera remis au plus tard le jour de l'épreuve - dans des cas exceptionnels, le matériel sera remis le matin du test.
4.2	Comment le matériel est-il récupéré ?	<p>En cas de demande de test, le partenaire logistique responsable de l'enlèvement sera automatiquement informé. Vous serez ensuite contacté pour confirmer l'heure de ramassage. Si nécessaire (tests à grand volume à effectuer), plusieurs moments de ramassage peuvent être organisés.</p> <p>Note :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous recommandons de planifier le prélèvement le plus près possible de l'échantillon afin d'assurer un retour rapide des résultats. • En cas de tests à grand volume, nous vous conseillons de permettre au courrier d'organiser plusieurs moments de ramassage. Cela vous aidera à obtenir les résultats encore plus rapidement. <p>La livraison comprendra également les coordonnées des partenaires logistiques afin que vous puissiez contacter les coursiers en cas de questions et/ou de problèmes lors de l'enlèvement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cerba Research s'occupe de l'enlèvement si vous testez avec le Consortium (ULB, UCL-Saint-Luc, ULiège) : 09 240 94 44 of COVID19@cerbaresearch.com • BBC assure le ramassage si vous testez avec la KU-Leuven, UMon, UAntwerpen, UGent ou UNamur : 02 537 00 07 of covid@bbc-express.com
4.3	Serons-nous informés de la date à laquelle nos échantillons seront livrés ?	Vous recevrez un courriel de confirmation automatique. Le matériel sera livré au plus tard la veille du test - dans des cas exceptionnels, le matériel sera livré le matin du test.
4.4	Comment les échantillons reçus doivent-ils être conservés ?	Les kits de test livrés (non utilisés) doivent être conservés à température ambiante et dans un environnement sécurisé.

4.5	Combien de temps les échantillons peuvent-ils être conservés au réfrigérateur ?	Les échantillons doivent être conservés dans le réfrigérateur et prélevés le jour même. Les échantillons prélevés après le cycle de collecte peuvent être conservés au réfrigérateur pendant 20 heures maximum jusqu'au cycle de collecte suivant. Veillez à ce qu'il y ait une tournée de collecte le lendemain, sinon contactez le coursier. Note : Dans ce cas, nous vous conseillons d'informer le courrier dès que possible afin que le moins de temps possible soit perdu entre la livraison, la collecte et le retour du résultat.
4.6	Combien de temps les échantillons peuvent-ils être conservés (non utilisés) ?	Les échantillons non utilisés ont une date d'expiration de plusieurs mois. Toutefois, nous vous demandons de remettre vos kits de tests inutilisés au transporteur lors de la collecte des tests effectués.
4.7	L'un des échantillons fuit. Et maintenant ?	Un échantillon qui fuit n'est plus utilisable. Si vous constatez que l'échantillon a fui, vous devez prélever et enregistrer un nouvel échantillon. Un échantillon qui fuit n'est plus utilisable. Si vous constatez que l'échantillon a fui, vous devez prélever et enregistrer un nouvel échantillon. Il vous sera également demandé de prendre une photo de l'échantillon fuyant sur laquelle le numéro de lot est clairement visible. Vous pouvez envoyer cette photo à testing@medista.be avec la référence "échantillon fui".
4.8	Les échantillons peuvent-ils être envoyés à n'importe quel laboratoire ?	Les échantillons sont livrés, collectés et testés de manière centralisée. Vous ne pouvez donc pas apporter les échantillons que vous recevez via le gouvernement fédéral à un autre laboratoire. Inversement, seuls les échantillons du gouvernement sont analysés par la voie centrale. Vous devrez apporter vous-même tout échantillon supplémentaire à un laboratoire. D'autres échantillons (par exemple, une analyse de sang) ne peuvent pas non plus être fournis.
4.9	Un résident / membre du personnel peut-il refuser le test ?	Nous ne sommes pas autorisés à forcer les gens à passer un test. Toutefois, pour lutter contre l'épidémie, nous espérons que tout le monde est prêt à autoriser un tel test.
5. Enregistrement des tests		
5.1	J'ai prélevé un échantillon. Et maintenant, que dois-je faire ?	Vous devez enregistrer l'échantillon dans l'outil CTPC. Veuillez consulter le manuel d'utilisation de l'outil de collectivité. https://www.ehealth.fgov.be/file/view/AXV0ges-l9vUUfvGGe5m Lors de l'enregistrement de l'échantillon, il est essentiel que vous : <ul style="list-style-type: none"> • Saisissez le code-barres correct (c'est-à-dire le code-barres tel qu'il apparaît sur le tube). Celui-ci a toujours le format CVxxxxxx (CV + 10 chiffres). • Sélectionnez le laboratoire approprié en fonction de votre code postal :

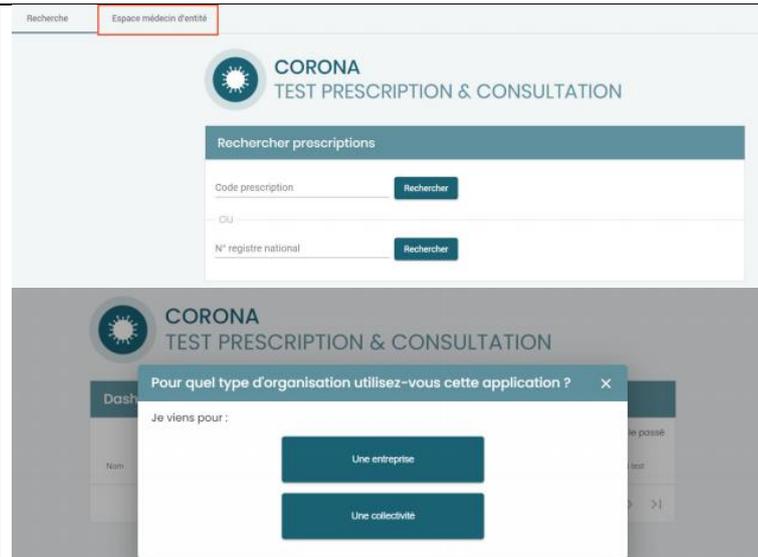
		<table border="1" data-bbox="528 230 1342 909"> <thead> <tr> <th>Code postale</th> <th>Labo</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1000 - 1299</td> <td>CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)</td> </tr> <tr> <td>1300 – 1499</td> <td>CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)</td> </tr> <tr> <td>1500 - 1999</td> <td>CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)</td> </tr> <tr> <td>2000 - 2999</td> <td>UZ ANTWERPEN (81160393)</td> </tr> <tr> <td>3000 – 3999</td> <td>UZ KU LEUVEN (82470091)</td> </tr> <tr> <td>4000 – 4999</td> <td>CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)</td> </tr> <tr> <td>5000 – 5999</td> <td>CHU – UCL – NAMUR (89160519)</td> </tr> <tr> <td>6000 - 6599</td> <td>CH JOLIMONT U MONS (85562413)</td> </tr> <tr> <td>6600 - 6999</td> <td>CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)</td> </tr> <tr> <td>7000 – 7999</td> <td>CH JOLIMONT U MONS (85562413)</td> </tr> <tr> <td>8000 - 8999</td> <td>UZ GENT (84470073)</td> </tr> <tr> <td>9000 - 9999</td> <td>UZ GENT (84470073)</td> </tr> </tbody> </table> <p data-bbox="528 954 1402 1104">La dénomination exacte des laboratoires mentionnés ci-dessus peut être consultée à l'adresse suivante : https://www.corona-tracking.info/algemene-info/glossarium/labs-federal-platform-2-0/</p> <p data-bbox="528 1149 1402 1261">Si vous envoyez un code-barres incorrect et/ou sélectionnez un mauvais laboratoire, la plate-forme fédérale ne peut pas garantir que les résultats des tests soient renvoyés (à temps).</p>	Code postale	Labo	1000 - 1299	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	1300 – 1499	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	1500 - 1999	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	2000 - 2999	UZ ANTWERPEN (81160393)	3000 – 3999	UZ KU LEUVEN (82470091)	4000 – 4999	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	5000 – 5999	CHU – UCL – NAMUR (89160519)	6000 - 6599	CH JOLIMONT U MONS (85562413)	6600 - 6999	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	7000 – 7999	CH JOLIMONT U MONS (85562413)	8000 - 8999	UZ GENT (84470073)	9000 - 9999	UZ GENT (84470073)
Code postale	Labo																											
1000 - 1299	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)																											
1300 – 1499	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)																											
1500 - 1999	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)																											
2000 - 2999	UZ ANTWERPEN (81160393)																											
3000 – 3999	UZ KU LEUVEN (82470091)																											
4000 – 4999	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)																											
5000 – 5999	CHU – UCL – NAMUR (89160519)																											
6000 - 6599	CH JOLIMONT U MONS (85562413)																											
6600 - 6999	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)																											
7000 – 7999	CH JOLIMONT U MONS (85562413)																											
8000 - 8999	UZ GENT (84470073)																											
9000 - 9999	UZ GENT (84470073)																											
5.2	Qui peut enregistrer des tests dans l'outil de collectivité ?	<p data-bbox="528 1305 1402 1379">En principe, seul le médecin qui déclare sur l'honneur qu'il agit pour l'établissement peut procéder à l'enregistrement.</p> <p data-bbox="528 1424 1402 1536">En outre, le médecin responsable peut mandater une personne administrative pour l'aider à effectuer l'enregistrement : https://eservices.minfin.fgov.be/mandates/healthcare/</p> <p data-bbox="528 1581 1402 1653">Pour plus de détails, veuillez consulter le manuel (pp. 19 - 20) : https://www.ehealth.fgov.be/file/view/AXV0ges-19vUUfvGGe5m</p>																										
5.3	Qu'en est-il des patients sans RRN/KSZ (NISS) ?	<p data-bbox="528 1664 1402 1727">Si le patient n'a pas de RRN, il est possible de créer un numéro BIS ou un numéro TER :</p> <ul data-bbox="576 1738 1402 1998" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="576 1738 1402 1883">• Numéro TER : la création d'un numéro TER peut se faire directement dans l'outil CTPC (voir le manuel de la page 13 : https://www.ehealth.fgov.be/file/view/AXV0ges-19vUUfvGGe5m) <li data-bbox="576 1895 1402 1998">• Numéro BIS <ul data-bbox="671 1928 1402 1998" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="671 1928 1402 1998">• Si le patient a déjà un numéro BIS, celui-ci peut être enregistré directement dans l'outil. 																										

		<ul style="list-style-type: none"> • Si le patient n'a pas encore de numéro BIS, il est possible de le créer (voir la procédure ci-dessous) <p><u>Créer un numéro BIS</u></p> <p>Si un patient n'a pas de numéro de registre national, il est possible de créer un numéro BIS.</p> <p>Ainsi, le patient est inscrit dans le registre BIS, un registre qui complète le registre national. Le numéro BIS est créé sur la base d'un ensemble de données d'identification minimales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MID 1a : nom, prénom, date de naissance, adresse de contact en Belgique • MID 1b: nom, prénom, date de naissance, adresse à l'étranger • MID 2: nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance (c'est-à-dire le pays et le lieu) <p>La fonctionnalité permettant de créer un numéro BIS est intégrée dans la plupart des logiciels professionnels utilisés par le médecin généraliste. Attention : cette fonction n'est pas disponible dans Mediris et ne fonctionne pas non plus dans les centres de santé communautaires qui utilisent PriCare/Topaz. Une application web pour la création de numéros BIS est disponible pour les médecins à l'adresse suivante :</p> <p>https://ehealth.fgov.be/fr/esante/professionnels-de-la-sante/ehealthcreabis/presentation-generale</p> <p>En cas de questions, les médecins peuvent contacter l'unité d'identification de la Banque-Carrefour de la sécurité sociale en envoyant un courrier électronique à : identification@ksz-bcss.fgov.be. Vos demandes seront traitées en priorité les jours ouvrables entre 8h et 17h. Dans ce cas, il vous est demandé de mentionner dans le courrier "création numéro Bis - Covid-19".</p>
5.4	J'ai oublié d'enregistrer le test dans l'application, comment puis-je faire ?	<p>Si vous disposez encore du lien entre le code-barres et le patient, vous pouvez enregistrer le test dans l'application jusqu'à quelques heures plus tard afin que les échantillons puissent être testés à temps.</p> <p>Si vous ne disposez plus de ces informations, le test ne donnera pas de résultat et un nouveau test devra être effectué.</p>
5.5	J'ai effectué un enregistrement incorrect (par exemple, saisie incorrecte du code du CV, sélection incorrecte du	<p>Si vous avez déjà envoyé le formulaire électronique, vous ne pouvez plus y apporter de modifications. Il est préférable de réenregistrer l'échantillon.</p> <p>S'il y a un lien incorrect entre le code CV et le patient (RRN), veuillez en informer le laboratoire d'essai. Cette communication est</p>

	laboratoire, lien incorrect entre le code du CV et le RRN).	<p>importante car sinon le laboratoire d'essai recevra 2x un eForm pour le même code-barres.</p> <table border="1" data-bbox="528 271 1374 719"> <thead> <tr> <th colspan="2" data-bbox="528 271 1374 304">Questions relatives aux RESULTATS DE TEST</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="528 304 1015 394">CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)</td> <td data-bbox="1015 304 1374 394">Cerba Research 09 240 94 44 COVID19@cerbaresearch.com</td> </tr> <tr> <td data-bbox="528 394 1015 450">UZ KU LEUVEN (82470091)</td> <td data-bbox="1015 394 1374 450">016 34 69 33 covidplatform@uzleuven.be</td> </tr> <tr> <td data-bbox="528 450 1015 506">CH JOLIMONT U MONS (85562413)</td> <td data-bbox="1015 450 1374 506">064 23 40 90 pfn@jolimont.be</td> </tr> <tr> <td data-bbox="528 506 1015 562">UZ ANTWERPEN (81160393)</td> <td data-bbox="1015 506 1374 562">03 821 21 82 platformbis@uza.be</td> </tr> <tr> <td data-bbox="528 562 1015 618">UZ GENT (84470073)</td> <td data-bbox="1015 562 1374 618">09 332 11 66 covidlab@uzgent.be</td> </tr> <tr> <td data-bbox="528 618 1015 719">CHU – UCL – NAMUR (89160519)</td> <td data-bbox="1015 618 1374 719">081 42 48 45 plateformecovidnamur-chu@uclouvain.be</td> </tr> </tbody> </table>	Questions relatives aux RESULTATS DE TEST		CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	Cerba Research 09 240 94 44 COVID19@cerbaresearch.com	UZ KU LEUVEN (82470091)	016 34 69 33 covidplatform@uzleuven.be	CH JOLIMONT U MONS (85562413)	064 23 40 90 pfn@jolimont.be	UZ ANTWERPEN (81160393)	03 821 21 82 platformbis@uza.be	UZ GENT (84470073)	09 332 11 66 covidlab@uzgent.be	CHU – UCL – NAMUR (89160519)	081 42 48 45 plateformecovidnamur-chu@uclouvain.be
Questions relatives aux RESULTATS DE TEST																
CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	Cerba Research 09 240 94 44 COVID19@cerbaresearch.com															
UZ KU LEUVEN (82470091)	016 34 69 33 covidplatform@uzleuven.be															
CH JOLIMONT U MONS (85562413)	064 23 40 90 pfn@jolimont.be															
UZ ANTWERPEN (81160393)	03 821 21 82 platformbis@uza.be															
UZ GENT (84470073)	09 332 11 66 covidlab@uzgent.be															
CHU – UCL – NAMUR (89160519)	081 42 48 45 plateformecovidnamur-chu@uclouvain.be															
5.6	Je ne suis pas médecin et je souhaite aider pour l'enregistrement des tests. Est-ce possible ?	<p>Voir également la question 5.2. Le médecin responsable peut donner un ou plusieurs mandats au personnel administratif : https://eservices.minfin.fgov.be/mandates/healthcare/</p> <p>Pour plus de détails, veuillez consulter le manuel (pp. 19 - 20) : https://www.ehealth.fgov.be/file/view/AXV0ges-I9vUUfvGGe5m</p> <p>Remarque: un compte administratif ne donne pas accès aux résultats des tests.</p>														
5.7	Je rencontre des difficultés à utiliser l'application.	<p>Veuillez consulter le manuel : https://www.ehealth.fgov.be/file/view/AXV0ges-I9vUUfvGGe5m</p> <p>Pour des instructions plus détaillées sur l'utilisation de l'application, veuillez vous référer aux questions 5.12 à 5.27.</p>														
5.8	Je rencontre des difficultés avec Itsme.	Veuillez contacter le service d'assistance d'Itsme au : +32 (0) 2 657 50 32														
5.9	Je rencontre des difficultés avec eHealthbox / eForm.	Veuillez contacter le service d'assistance de eHealth au : +32 (0) 2 788 51 55														
5.10	Comment puis-je me connecter à l'outil d'enregistrement du CTPC ?	<p>Pour accéder à la consultation et à la prescription du test Corona (CTPC), vous devez vous connecter. Veuillez vous rendre sur le portail eHealth www.ehealth.fgov.be.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cliquez sur « Professionnels de la santé ». • Sélectionnez « Corona Test prescription & consultation » dans la liste des services en ligne. • Cliquez sur « Accéder à Corona Test prescription & Consultation » 														

		<p>Vous pouvez également accéder à la prescription et à la consultation du test Corona par ce lien : http://pcr.tracing-coronavirus.be/ .</p> <p>Pour des raisons de sécurité, l'identification pour la prescription et la consultation du test Corona est requise via une carte d'identité électronique, ItsMe ou une autre clé numérique.</p> <p>Remarque : nous vous recommandons de travailler avec Google Chrome ou Mozilla Firefox.</p>
5.11	Qui peut se connecter sur l'application d'enregistrement?	Chaque médecin, chaque personne ayant reçu un mandat du médecin exécutif.
5.12	Comment puis-je demander un mandat pour une personne administrative ?	<p>En introduisant le mandat de manière manuelle, le SPF Finances vérifie si l'adresse introduite correspond à celle du registre national ou du registre BCSS (Banque Carrefour de Sécurité Sociale).</p> <p>Une manière alternative existe pour introduire le mandat sans que cette vérification ne soit nécessaire : via le chargement d'un fichier unique dans l'application « Mandats ». Les actions à prendre sont décrites ci-dessous. Pour obtenir de l'aide en ligne, vous pouvez consulter le lien suivant: https://www.loginhulp.be/46.php?langue=FR</p> <p>L'activation des mandats se fait en trois étapes :</p> <p>1. Vous devez d'abord préparer le fichier en respectant un format strict afin qu'il soit reconnu par le programme.</p> <p>Lorsque vous créez un mandat, vous pouvez compléter 7 champs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Numéro d'identification (numéro national ou numéro d'entreprise) de la partie mandatée (le mandataire) : à compléter obligatoirement • E-mail de la personne mandatée : facultatif • Capacité : à compléter (uniquement pour les mandats "e-health") • Langue : à compléter seulement si la langue de la personne mandatée est différente de la vôtre • Référence : facultatif, champ libre (max. 255 caractères) • Date de début au format aaaaMMjj : à compléter seulement si la date de début est différente de la date de création (seule une date ultérieure à la date de création est autorisée. Il n'est pas possible d'indiquer une date rétroactive) • Date de fin au format aaaaMMjj : facultatif <p>Vous pouvez facilement créer votre fichier au format .txt en utilisant Word ou Wordpad.</p>

		<p>Consignes pour compléter votre fichier : Vous devez impérativement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecter l'ordre des champs • Séparer les champs par un point-virgule « ; » • Ne pas mettre des titres dans le fichier • Créer une ligne distincte par mandat • Ne pas mettre d'espace ou caractère dans les champs qui doivent rester vides (car l'application ne peut pas les interpréter) • Avoir 7 champs par ligne séparés par 6 « ; » • Enregistrer votre fichier en : • Choissant le format « Texte brut (.txt) » • cochant « Windows (par défaut) » et « Insérer des saut de ligne CR / LF » <p>Exemple de fichier :</p> <p>415646483;john.doe@minfin.fed.be;;fr;test1;20210101;20221231</p> <p>2. Ensuite, vous devez:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cliquer sur Opérations groupées > Création par lot • Cocher le(s) type(s) de mandats concerné(s) • Charger le fichier au format .txt ou .csv reprenant toutes les informations nécessaires pour créer vos mandats <p>3. Les mandats sont créés en même temps et peuvent ensuite être activés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soit individuellement par la personne mandatée ; • Soit via l'action groupée « signer ».
<p>5.13</p>	<p>Que peut faire une personne administrative qui est mandatée dans l'application d'enregistrement ?</p>	<p>Une fois connecté à l'application, cet utilisateur devra, tout comme un médecin, sélectionner la collectivité ou l'entreprise pour laquelle elle officie. La personne mandatée aura accès à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La fonctionnalité de recherche ; • La fonctionnalité « demande de prescription » (comme un médecin) ; • L'option d'y associer une demande d'analyse immédiate. Elle n'aura PAS accès : • Au dashboard comprenant les demandes ainsi que les résultats. <p>Elle n'aura PAS accès :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aux données sensibles (résultats et raison de la prescription)
<p>5.14</p>	<p>Comment puis-je lier mon compte à une collectivité ?</p>	<p>L'association d'une collectivité au compte se fait dans le section « Entité zone médecin ».</p>



Dans la liste des collectivités, vous pouvez trouver pour quelles collectivités vous êtes connu comme le médecin responsable.

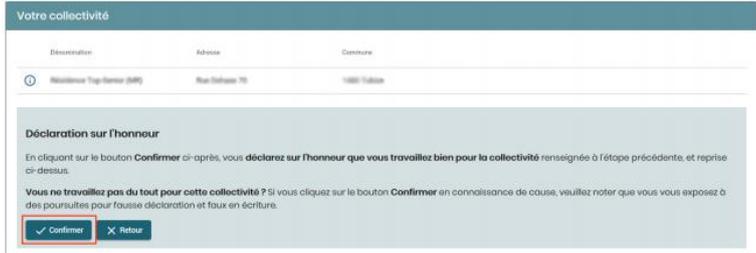
Si votre collectivité n'est pas dans la liste, vous pouvez accéder aux autres collectivités en cliquant sur le bouton « La communauté n'est pas dans cette liste ».

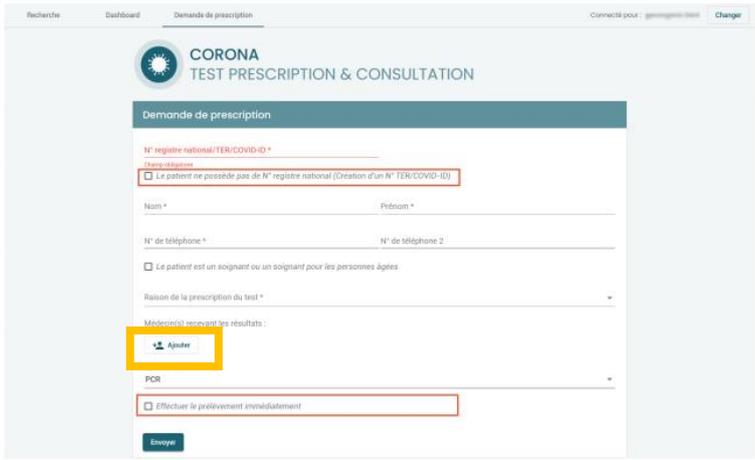
Une nouvelle fenêtre s'ouvrira dans laquelle vous pourrez rechercher votre collectivité. Vous pouvez effectuer une recherche sur les valeurs suivantes (ou une combinaison de celles-ci) :

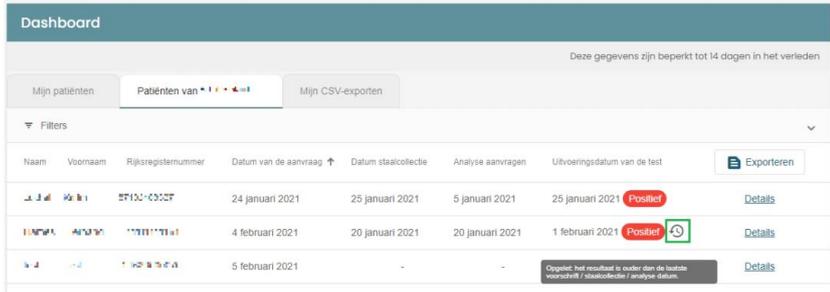
- Dénomination
- Type d'organisation
- Rue
- Code postal
- Ville

Sélectionnez la communauté à laquelle votre compte doit être lié et faites une déclaration sur l'honneur pour montrer que vous travaillez au nom de cette communauté.



		 <p>Remarques : Si vous ne pouvez pas trouver votre collectivité immédiatement, nous vous demandons de faire une recherche <u>par adresse</u> ou <u>par code postal</u> uniquement (sans remplir les autres domaines).</p>
5.15	Je n'arrive pas à trouver ma collectivité dans l'outil d'enregistrement?	<p>Consultez question 5.14</p> <p>Remarques : Si vous ne pouvez pas trouver votre collectivité immédiatement, nous vous demandons de faire une recherche <u>par adresse</u> ou <u>par code postal</u> uniquement (sans remplir les autres domaines).</p>
5.16	Je ne trouve pas ma collectivité(s) dans la liste ? Que dois-je faire? Puis-je lier mon compte à plusieurs collectivités?	<p>Si vous ne trouvez pas toutes vos collectivités dans la liste, il est possible de les relier à votre compte. Nous vous renvoyons par question 5.14</p> <p>Quand vous êtes inscrit et que vous souhaitez passer à un autre collectivité, cliquez sur "changer" en haut à droite et vous pourrez rechercher une autre collectivité.</p>  <p>Remarques: chaque fois que vous liez une nouvelle collectivité à votre compte, vous devrez faire une déclaration sur l'honneur.</p>
5.17	On m'a donné un mandat, mais je ne suis pas encore en mesure d'effectuer un enregistrement dans l'outil CTPC, que faire maintenant?	<p>L'activation d'un mandat peut prendre plusieurs heures. Si vous n'avez toujours pas accès après +/- six heures, veuillez contacter le eHealth Support Desk au 02/788.51.55.</p>
5.18	Dois-je toujours compléter le	<p>Si vous complétez le numéro du registre national, le nom et le prénom seront remplis automatiquement.</p>

	numéro NISS/Bis, le nom et le prénom lors de l'encodage d'un test?	
5.19	Tout le monde dans notre établissement n'a pas de numéro de GSM /numéro de téléphone, pouvons-nous utiliser le numéro d'un membre de la famille/numéro général de l'établissement?	<p>Il est possible d'utiliser le numéro de téléphone d'un membre de la famille/numéro général de l'établissement.</p> <p>Remarques:</p> <ul style="list-style-type: none"> Le numéro de téléphone doit toujours commencer par "+", suivi de l'indicatif du pays (32 pour la Belgique) et ensuite du numéro (sans le 0). Pour chaque enregistrement sur le même numéro, vous recevrez un SMS séparé.
5.20	Pendant l'encodage, puis-je ajouter des médecins qui devraient également obtenir les résultats ?	<p>Dans la section "Demande(s) de prescription", vous pouvez ajouter le nom d'un ou plusieurs médecin(s) via le bouton "Ajouter".</p>  <p>Remarques:</p> <ul style="list-style-type: none"> La recherche sur le nom et/ou le prénom peut être exacte ou partielle en utilisant "*" au début et/ou à la fin. Si vous obtenez plusieurs résultats avec le même nom, vous pouvez cliquer sur "i" pour plus de détails. Vous pouvez envoyer les résultats à un maximum de 3 médecins.
5.21	Je reçois un message d'erreur pendant l'enregistrement du code CV, que puis-je faire ?	<p>Lors de l'enregistrement de l'échantillon, il est essentiel de remplir le code-barres correctement (c'est-à-dire tel qu'il apparaît sur le tube). Celui-ci a toujours le format suivant : CVxxxxxxxxxx (CV + 10 chiffres).</p>

5.22	Quel labo dois-je indiquer dans l'outil de prescription ?	<p>Le choix du laboratoire dépend de votre code postal:</p> <table border="1" data-bbox="528 266 1323 1196"> <thead> <tr> <th>Région</th> <th>Code postal</th> <th>Laboratoire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>BRU</td> <td>1000 - 1299</td> <td>CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)</td> </tr> <tr> <td>WAL</td> <td>1300 – 1499</td> <td>CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)</td> </tr> <tr> <td>VL</td> <td>1500 - 1999</td> <td>CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)</td> </tr> <tr> <td>VL</td> <td>2000 - 2999</td> <td>UZ ANTWERPEN (81160393)</td> </tr> <tr> <td>VL</td> <td>3000 – 3999</td> <td>UZ KU LEUVEN (82470091)</td> </tr> <tr> <td>WAL</td> <td>4000 – 4999</td> <td>CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)</td> </tr> <tr> <td>WAL</td> <td>5000 – 5999</td> <td>CHU – UCL – NAMUR (89160519)</td> </tr> <tr> <td>WAL</td> <td>6000 - 6599</td> <td>CH JOLIMONT U MONS (85562413)</td> </tr> <tr> <td>WAL</td> <td>6600 - 6999</td> <td>CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)</td> </tr> <tr> <td>WAL</td> <td>7000 – 7999</td> <td>CH JOLIMONT U MONS (85562413)</td> </tr> <tr> <td>VL</td> <td>8000 - 8999</td> <td>UZ GENT (84470073)</td> </tr> <tr> <td>VL</td> <td>9000 - 9999</td> <td>UZ GENT (84470073)</td> </tr> </tbody> </table>	Région	Code postal	Laboratoire	BRU	1000 - 1299	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	WAL	1300 – 1499	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	VL	1500 - 1999	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	VL	2000 - 2999	UZ ANTWERPEN (81160393)	VL	3000 – 3999	UZ KU LEUVEN (82470091)	WAL	4000 – 4999	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	WAL	5000 – 5999	CHU – UCL – NAMUR (89160519)	WAL	6000 - 6599	CH JOLIMONT U MONS (85562413)	WAL	6600 - 6999	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	WAL	7000 – 7999	CH JOLIMONT U MONS (85562413)	VL	8000 - 8999	UZ GENT (84470073)	VL	9000 - 9999	UZ GENT (84470073)
Région	Code postal	Laboratoire																																							
BRU	1000 - 1299	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)																																							
WAL	1300 – 1499	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)																																							
VL	1500 - 1999	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)																																							
VL	2000 - 2999	UZ ANTWERPEN (81160393)																																							
VL	3000 – 3999	UZ KU LEUVEN (82470091)																																							
WAL	4000 – 4999	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)																																							
WAL	5000 – 5999	CHU – UCL – NAMUR (89160519)																																							
WAL	6000 - 6599	CH JOLIMONT U MONS (85562413)																																							
WAL	6600 - 6999	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)																																							
WAL	7000 – 7999	CH JOLIMONT U MONS (85562413)																																							
VL	8000 - 8999	UZ GENT (84470073)																																							
VL	9000 - 9999	UZ GENT (84470073)																																							
5.23	Le laboratoire ne trouve pas l'encodage de l'échantillon. Que dois-je faire ?	<p>Il est possible que le laboratoire ne trouve pas l'enregistrement de votre échantillon. Si cela se produit, il vous sera demandé de réencoder cet échantillon.</p>																																							
5.24	Puis-je obtenir des résultats du tableau de bord qui datent de plus de 14 jours?	<p>Il n'est pas possible de consulter des résultats au-delà de 14 jours après leur publication.</p> <p>Le système affiche une horloge  pour indiquer que la date du résultat du test est antérieure à l'une des options ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La date de la dernière prescription • La date de la dernière collecte de tests • La date de la demande d'analyse 																																							

6. Résultats des tests		
6.1	Qui a accès aux résultats des tests ?	<p>Via <u>l'application</u> : uniquement le médecin responsable ou le médecin mandaté par le médecin responsable.</p> <p>https://www.ehealth.fgov.be/file/view/AXV0ges-I9vUUfvGGe5m</p> <p>Via <u>la plateforme eHealth</u>: le médecin traitant (qui a une relation thérapeutique avec le patient) ou les médecins "supplémentaires" qui ont été ajoutés lors de la saisie de l'échantillon. Dès que les résultats de l'échantillon sont disponibles, ils sont automatiquement disponibles via la plateforme eHealth et mis à la disposition des médecins concernés.</p> <p>Via <u>masanté.be</u>: le patient peut consulter le résultat dès qu'il est disponible.</p>
6.2	Notre médecin d'entreprise peut-il avoir accès aux résultats des tests ?	<p>Un médecin d'entreprise peut avoir accès aux résultats des tests s'il est correctement référencé à l'entreprise dans l'outil de prescription.</p> <p>https://www.ehealth.fgov.be/file/view/AXV0ges-I9vUUfvGGe5m</p>
6.3	Ma direction peut-elle accéder aux résultats des tests ?	Non, seuls les médecins autorisés ont accès aux résultats de leurs patients respectifs.
6.4	En tant que patient, puis-je avoir accès à mes résultats ?	<p>En tant que patient, vous pouvez consulter les résultats de votre test via masante.be.</p> <p>Remarques : Nous vous prions de ne pas directement contacter le centre d'appel, ni les laboratoires. Ces instances ne sont pas autorisées à vous informer de vos résultats par téléphone ou par courrier électronique. Vous devez contacter votre médecin traitant ou le médecin responsable du test.</p>
6.5	Puis-je voir tous les résultats par configuration ?	<p>Pour toutes les institutions (soins résidentiels, prisons, centres d'asile,...), les résultats seront disponibles via l'application pendant 14 jours après le prélèvement. Par la suite, les résultats ne seront disponibles que par le biais des médecins qui ont accès aux résultats.</p> <p>https://www.ehealth.fgov.be/file/view/AXV0ges-I9vUUfvGGe5m</p>
6.6	Puis-je obtenir mes résultats / les résultats de personnes par téléphone ?	Non, cette demande n'est pas possible. Vous devez contacter votre médecin ou le médecin responsable de la collectivité concernée.
6.7	Qui doit être informé des résultats du test ?	Seul le médecin traitant a accès aux résultats si son compte a été lié au centre de prélèvement.

		Le cas échéant, le médecin doit discuter des résultats avec le responsable du centre afin de prendre les mesures nécessaires en temps utile. La confidentialité doit toujours être de mise et garantie.														
6.8	Les résultats des tests de ma collectivité ne sont que partiellement disponibles, alors que tous les échantillons ont été prélevés en même temps, comment cela se fait-il ?	<p>Nous nous efforçons de rendre les résultats des tests disponibles le plus rapidement possible après le prélèvement de l'échantillon. Il est possible que les échantillons de votre collectivité soient répartis sur plusieurs phases, ce qui fait que les résultats tombent à différents moments. Il est également possible que certains échantillons doivent être re-testés parce qu'ils ne produisent pas immédiatement un résultat et nécessitent donc un délai plus long.</p> <p>Si vous avez d'autres questions, veuillez-vous adresser au laboratoire avec lequel vous travaillez :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Question relatives aux RESULTATS DE TEST</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)</td> <td>Cerba Research 09 240 94 44 COVID19@cerbaresearch.com</td> </tr> <tr> <td>UZ KU LEUVEN (82470091)</td> <td>016 34 69 33 covidplatform@uzleuven.be</td> </tr> <tr> <td>CH JOLIMONT U MONS (85562413)</td> <td>064 23 40 90 pfn@jolimont.be</td> </tr> <tr> <td>UZ ANTWERPEN (81160393)</td> <td>03 821 21 82 platformbis@uza.be</td> </tr> <tr> <td>UZ GENT (84470073)</td> <td>09 332 11 66 covidlab@uzgent.be</td> </tr> <tr> <td>CHU – UCL – NAMUR (89160519)</td> <td>081 42 48 45 plateformecovidnamur-chu@uclouvain.be</td> </tr> </tbody> </table>	Question relatives aux RESULTATS DE TEST		CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	Cerba Research 09 240 94 44 COVID19@cerbaresearch.com	UZ KU LEUVEN (82470091)	016 34 69 33 covidplatform@uzleuven.be	CH JOLIMONT U MONS (85562413)	064 23 40 90 pfn@jolimont.be	UZ ANTWERPEN (81160393)	03 821 21 82 platformbis@uza.be	UZ GENT (84470073)	09 332 11 66 covidlab@uzgent.be	CHU – UCL – NAMUR (89160519)	081 42 48 45 plateformecovidnamur-chu@uclouvain.be
Question relatives aux RESULTATS DE TEST																
CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	Cerba Research 09 240 94 44 COVID19@cerbaresearch.com															
UZ KU LEUVEN (82470091)	016 34 69 33 covidplatform@uzleuven.be															
CH JOLIMONT U MONS (85562413)	064 23 40 90 pfn@jolimont.be															
UZ ANTWERPEN (81160393)	03 821 21 82 platformbis@uza.be															
UZ GENT (84470073)	09 332 11 66 covidlab@uzgent.be															
CHU – UCL – NAMUR (89160519)	081 42 48 45 plateformecovidnamur-chu@uclouvain.be															
6.9	J'ai des questions sur les résultats des tests ou sur l'absence de ces résultats. Où puis-je aller ?	<p>Si vous avez des questions, veuillez-vous adresser au laboratoire avec lequel vous travaillez :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Question relatives aux RESULTATS DE TEST</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)</td> <td>Cerba Research 09 240 94 44 COVID19@cerbaresearch.com</td> </tr> <tr> <td>UZ KU LEUVEN (82470091)</td> <td>016 34 69 33 covidplatform@uzleuven.be</td> </tr> <tr> <td>CH JOLIMONT U MONS (85562413)</td> <td>064 23 40 90 pfn@jolimont.be</td> </tr> <tr> <td>UZ ANTWERPEN (81160393)</td> <td>03 821 21 82 platformbis@uza.be</td> </tr> <tr> <td>UZ GENT (84470073)</td> <td>09 332 11 66 covidlab@uzgent.be</td> </tr> <tr> <td>CHU – UCL – NAMUR (89160519)</td> <td>081 42 48 45 plateformecovidnamur-chu@uclouvain.be</td> </tr> </tbody> </table>	Question relatives aux RESULTATS DE TEST		CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	Cerba Research 09 240 94 44 COVID19@cerbaresearch.com	UZ KU LEUVEN (82470091)	016 34 69 33 covidplatform@uzleuven.be	CH JOLIMONT U MONS (85562413)	064 23 40 90 pfn@jolimont.be	UZ ANTWERPEN (81160393)	03 821 21 82 platformbis@uza.be	UZ GENT (84470073)	09 332 11 66 covidlab@uzgent.be	CHU – UCL – NAMUR (89160519)	081 42 48 45 plateformecovidnamur-chu@uclouvain.be
Question relatives aux RESULTATS DE TEST																
CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	Cerba Research 09 240 94 44 COVID19@cerbaresearch.com															
UZ KU LEUVEN (82470091)	016 34 69 33 covidplatform@uzleuven.be															
CH JOLIMONT U MONS (85562413)	064 23 40 90 pfn@jolimont.be															
UZ ANTWERPEN (81160393)	03 821 21 82 platformbis@uza.be															
UZ GENT (84470073)	09 332 11 66 covidlab@uzgent.be															
CHU – UCL – NAMUR (89160519)	081 42 48 45 plateformecovidnamur-chu@uclouvain.be															
6.10	Je désire avoir un aperçu des valeurs du Cycle Threshold (CT) de	<p>Dans ce cas, veuillez-vous adresser par courriel au laboratoire avec lequel vous travaillez.</p> <p>Veuillez-vous assurer d'inclure les codes de CV pertinents :</p>														

	l'échantillon, est-ce possible ?	Question relatives aux RESULTATS DE TEST	
		CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	Cerba Research 09 240 94 44 COVID19@cerbaresearch.com
		UZ KU LEUVEN (82470091)	016 34 69 33 covidplatform@uzleuven.be
		CH JOLIMONT U MONS (85562413)	064 23 40 90 pfn@jolimont.be
		UZ ANTWERPEN (81160393)	03 821 21 82 platformbis@uza.be
		UZ GENT (84470073)	09 332 11 66 covidlab@uzgent.be
		CHU – UCL – NAMUR (89160519)	081 42 48 45 plateformecovidnamur-chu@uclouvain.be
6.11	Y a-t-il une possibilité d'obtenir un extrait de l'outil d'enregistrement ?	Vous pouvez télécharger un fichier .csv affichant le contenu du Dashboard. Les filtres qui s'appliquent au dashboard s'appliquent également au fichier .csv. Le fichier ne peut être téléchargé qu'une seule fois via "My Exports". Un utilisateur peut créer plusieurs fichiers .csv.	

4. Frequently asked questions – testing dans les centres de triage

1. Stratégie de test dans les centres de triage		
nr.	Question	Réponse
1.1	Je veux collaborer avec la plate-forme d'essai fédérale, mais je travaille actuellement avec un autre laboratoire ; est-ce possible ?	<p>Absolument. Vous pouvez contacter le SPF Santé publique pour cela. Veuillez adresser votre question aux personnes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Kerkhofs Pierre < pierre.kerkhofs@health.fgov.be >; • Delattre Isabelle < isabelle.delattre@health.fgov.be >; • Matthys Emilie < emilie.matthys@health.fgov.be >
2. Matériel pour les tests		
2.1	Comment puis-je demander un nouvel équipement de protection ?	<p>Veuillez contacter les directeurs régionaux des centres de triage. L'équipement de protection pour le prélèvement d'échantillons dans les centres de triage n'est pas fourni par défaut par la plate-forme fédérale.</p>
2.2	Comment puis-je demander du nouveau matériel pour les tests?	<p>Le matériel de test est livré par notre partenaire logistique Medista. Si vous avez besoin de matériel de test supplémentaire, vous pouvez demander des kits de réapprovisionnement via order-testing.medista.be. Vous devez vous inscrire une fois sur register.medista.be.</p> <p>En cas de problème, veuillez nous contacter :</p> <p>MEDISTA</p> <ul style="list-style-type: none"> • 02 646 00 35 • testing@medista.be
2.3	J'ai reçu peu de sacs par rapport au nombre d'échantillons. Est-ce correct ?	<p>Veuillez consulter les instructions.</p> <p>Vous recevrez toujours une boîte dans laquelle vous pourrez placer vos échantillons. Vous devez ensuite placer cette boîte dans le sac que vous recevez.</p> <p>Si vous souhaitez recevoir des boîtes supplémentaires, vous pouvez en faire la demande via order-testing.medista.be</p>
3. Tests/Prélèvement d'échantillons		
3.1	Comment l'échantillon doit-il être prélevé ?	<p>Nous faisons référence à la procédure d'échantillonnage (Voir Annexe 2) qui a été jointe à la livraison du matériel. Veuillez lire attentivement ce document, car un échantillonnage correct est essentiel pour effectuer avec succès un test de laboratoire. Examinez également le type d'écouvillon que vous avez reçu.</p> <p>La plate-forme fédérale peut fournir à la fois des écouvillons nasopharyngés (écouvillon de nez) et des essuie-glaces oropharyngés</p>

		(écouvillon de gorge). Veuillez en tenir compte lors du prélèvement de l'échantillon !
3.2	Que dois-je faire si j'ai prélevé l'échantillon ?	<p>Nous faisons référence à la procédure d'échantillonnage (Voir Annexe 1 & 2) qui a été jointe à la livraison du matériel.</p> <p>Il est important que le tube soit correctement scellé afin qu'il ne puisse pas fuir pendant le transport. En outre, nous vous demandons d'enregistrer immédiatement (Voir FAQ 5. Enregistrement de test) les échantillons prélevés dans l'application que vous utilisez (par exemple Doclr, Mediris, etc.) . Cela permet de s'assurer que l'échantillon est lié aux données du patient. Pour les échantillons qui ne sont pas enregistrés, aucun résultat de test ne peut être mis à disposition et le test ne sera pas effectué.</p>
3.3	Est-il possible de prélever un échantillon sur les enfants ?	Si vous disposez de tampons fins (pour les prélèvements nasaux), vous pouvez les utiliser pour prélever des échantillons sur des enfants.
4. Livraison et collecte		
4.1	Comment le matériel est-il livré ?	<p>Medista fournit le matériel conformément aux accords.</p> <p><u>Remarque</u> : vous ne pouvez plus demander de boîtes de réapprovisionnement aux coursiers qui viennent chercher les échantillons.</p>
4.2	Comment le matériel est-il récupéré ?	<p>Les accords conclus avec les partenaires logistiques précédents sont maintenus en principe, sauf accord contraire.</p> <p>En fonction des heures d'ouverture du centre de tri et du volume d'échantillons à traiter par jour, plusieurs moments de ramassage peuvent être convenus. En principe, au moins deux moments de ramassage sont prévus par jour.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cerba Research se charge de la prise en charge si vous testez avec le Consortium (ULB, UCL-Saint-Luc, ULiège) : 09 240 94 44 of COVID19@cerbaresearch.com • BBC fournit le pick-up si vous testez avec KU-Leuven, UMon, UAntwerpen, UGent ou UNamur : 02 537 00 07 of covid@bbc-express.com <p><u>Remarque</u> : Il est essentiel que tous les échantillons (et seulement les échantillons pour la plate-forme fédérale) soient remis aux coursiers.</p>

		Si les heures d'ouverture de votre centre de triage changent en raison des circonstances, il est essentiel d'en informer votre partenaire logistique à temps.
4.3	Comment les échantillons reçus doivent-ils être conservés ?	Les kits de test livrés (non utilisés) doivent être conservés à température ambiante et dans un environnement sécurisé.
4.4	Combien de temps les échantillons peuvent-ils être conservés au réfrigérateur ?	Les échantillons doivent être conservés dans le réfrigérateur et prélevés le jour même. Les échantillons prélevés après le cycle de collecte peuvent être conservés au réfrigérateur pendant 20 heures au maximum jusqu'au cycle de collecte suivant.
4.5	Combien de temps les échantillons peuvent-ils être conservés (non utilisés) ?	Les échantillons non utilisés ont une date d'expiration de plusieurs mois.
4.6	L'un des échantillons fuit. Et maintenant ?	Un échantillon qui fuit n'est plus utilisable. Si vous constatez que l'échantillon a fui, vous devez prélever et enregistrer un nouvel échantillon. En outre, il vous sera demandé de prendre une photo de l'échantillon fuyant sur laquelle le numéro de lot est clairement visible. Cette photo peut être transmise à testing@medista.be
4.7	Les échantillons peuvent-ils être envoyés à n'importe quel laboratoire ?	Vous ne pouvez pas apporter les échantillons que vous recevez du gouvernement fédéral à un autre laboratoire. Inversement, seuls les échantillons fournis par le gouvernement sont analysés via la plate-forme fédérale. Vous devez apporter vous-même tout échantillon supplémentaire à un laboratoire. Les autres échantillons (par exemple, une analyse de sang) ne peuvent pas être envoyés à un autre laboratoire. Veuillez-vous assurer que vous donnez toujours les bons échantillons aux coursiers de la plate-forme fédérale (BBC, respectivement Cerba) et que vous leur remettez toujours tous les échantillons que vous avez prélevés.
5. Enregistrement des tests		
5.1	Je suis médecin (de famille) et je souhaite orienter un patient vers un centre de triage pour un prélèvement. Comment faire ?	Vous pouvez trouver toutes les informations nécessaires sur le site web suivant : https://www.corona-tracking.info/medecins-generalistes/

5.2	<p>Je travaille dans un centre de tri. Comment reçois-je les prescriptions du médecin (de famille) ?</p>	<p>Vous pouvez trouver toutes les informations nécessaires sur le site web suivant : https://www.corona-tracking.info/centres-de-tri/</p> <p>Pour cela, le centre de tri doit disposer d'une eHealthBox (basée sur le numéro d'agrément officiel du centre de tri).</p> <p>Le responsable du centre de triage peut demander un certificat eHealth avec son eID (et le code PIN correspondant).</p> <p>Ce certificat doit ensuite être chargé dans le module eHealthBox que le centre de tri utilise pour envoyer et recevoir des messages eHealthBox.</p> <p>Vous trouverez plus d'informations concernant la demande de certificats:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Procédure de création de certificats de la plate-forme eHealth • Lien vers le 'eHealth Certificate Manager' <p>Pour les outils possibles, voir : https://www.corona-tracking.info/centres-de-tri/informations-et-outils/</p>
5.3	<p>J'ai prélevé un échantillon. Et maintenant ?</p>	<p>Si vous utilisez l'outil de réservation : https://www.corona-tracking.info/centres-de-tri/manuels-dutilisation-outil-de-reservation/</p> <p>Lors de l'enregistrement de l'échantillon, il est essentiel que vous</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saisissez le code barre correct (c'est-à-dire exactement le code barre tel qu'il apparaît sur le tube). • Choisissez le bon laboratoire en fonction des accords conclus. <p>Pour d'autres outils, veuillez contacter votre fournisseur de logiciels.</p> <p>Si vous fournissez un code barre incorrect et/ou sélectionnez un mauvais laboratoire, la plateforme fédérale ne peut pas garantir que les résultats des tests seront renvoyés (à temps).</p>
5.4	<p>Qui peut enregistrer des tests dans l'outil de réservation ?</p>	<p>Personnes autorisées dans l'application utilisée.</p> <p>Si vous utilisez l'outil de réservation : https://www.corona-tracking.info/centres-de-tri/manuels-dutilisation-outil-de-reservation/</p> <p>Si vous utilisez d'autres applications, veuillez contacter votre fournisseur.</p>
5.5	<p>Qu'en est-il des patients sans</p>	<p>Si le patient n'a pas de RRN, il est possible de créer un numéro BIS ou un numéro TER :</p>

	<p>RN/BCSS (NISS) ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Numéro TER : la création d'un numéro TER peut se faire directement dans l'outil CTPC (voir le manuel de la page 13 : https://www.ehealth.fgov.be/file/view/AXV0gygqdDaxruxu0F1b) • Numéro BIS <ul style="list-style-type: none"> ○ Si le patient a déjà un numéro BIS, celui-ci peut être enregistré directement dans l'outil. ○ Si le patient n'a pas encore de numéro BIS, il est possible de le créer (voir la procédure ci-dessous) <p>Créer un numéro BIS</p> <p>Si un patient n'a pas de numéro de registre national, il est possible de créer un numéro BIS.</p> <p>Ainsi, le patient est inscrit dans le registre BIS, un registre qui complète le registre national. Le numéro BIS est créé sur la base d'un ensemble de données d'identification minimales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MID 1a : nom, prénom, date de naissance, adresse de contact en Belgique • MID 1b: nom, prénom, date de naissance, adresse à l'étranger • MID 2: nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance (c'est-à-dire le pays et le lieu) <p>La fonctionnalité permettant de créer un numéro BIS est intégrée dans la plupart des logiciels professionnels utilisés par le médecin généraliste. Attention : cette fonction n'est pas disponible dans Mediris et ne fonctionne pas non plus dans les centres de santé communautaires qui utilisent PriCare/Topaz. Une application web pour la création de numéros bis est disponible pour les médecins à l'adresse suivante : https://ehealth.fgov.be/fr/esante/professionnels-de-la-sante/ehealthcreabis/presentation-generale</p> <p>En cas de questions, les médecins peuvent contacter l'unité d'identification de la Banque-Carrefour de la sécurité sociale en envoyant un courrier électronique à : identification@ksz-bcss.fgov.be. Vos demandes seront traitées en priorité les jours ouvrables entre 8h et 17h. Dans ce cas, il vous est demandé de mentionner dans le courrier "création numéro Bis - Covid-19".</p>
<p>5.6</p>	<p>Nous avons oublié d'inscrire le test dans l'application ?</p>	<p>Si vous disposez encore du lien entre le code barre et le patient, vous pouvez enregistrer le test dans l'application jusqu'à quelques heures plus tard afin que les échantillons puissent être testés à temps.</p> <p>Si vous n'avez plus d'informations, le test ne donnera pas de résultat et un nouveau test devra être effectué.</p>
<p>5.7</p>	<p>Comment créer un compte d'utilisateur</p>	<p>Si vous utilisez l'outil de réservation : https://www.corona-tracking.info/centres-de-tri/manuels-dutilisation-outil-de-reservation/</p>

	pour la demande ?	Si vous utilisez d'autres applications, veuillez contacter votre fournisseur de software.
5.8	Je ne suis pas médecin et je souhaite aider à l'enregistrement des tests. Est-ce possible ?	Si vous utilisez l'outil de réservation : https://www.corona-tracking.info/centres-de-tri/manuels-dutilisation-outil-de-reservation/ Si vous utilisez d'autres applications, veuillez contacter votre fournisseur.
5.9	Je rencontre des difficultés à utiliser l'application	https://www.corona-tracking.info/centres-de-tri/manuels-dutilisation-outil-de-reservation/ Si vous utilisez d'autres applications, veuillez contacter votre fournisseur de logiciels.
5.10	Je rencontre des difficultés avec Itsme.	Veuillez contacter le service d'assistance d'Itsme au : +32 (0) 2 657 50 32
5.11	Je rencontre des difficultés avec eHealthbox / eForm	Veuillez contacter le service d'assistance de eHealth au : +32 (0) 2 788 51 55
6. Résultats des tests		
6.1	Qui a accès aux résultats des tests ?	Via <u>la plateforme eHealth</u> : le médecin traitant (qui a une relation thérapeutique avec le patient) ou les médecins "supplémentaires" qui ont été ajoutés lors de la saisie de l'échantillon. Dès que les résultats de l'échantillon sont disponibles, ils sont automatiquement transmis à la plateforme eHealth et mis à la disposition des médecins concernés. Via <u>masanté.be</u> : le patient peut consulter le résultat dès qu'il est disponible.
6.2	Je suis médecin généraliste et j'ai envoyé mon patient dans un centre de triage. Où puis-je consulter le résultat ?	Si vous êtes le titulaire du Dossier Médical du patient ou si vous avez été ajouté comme médecin destinataire dans la demande, le résultat sera automatiquement transmis à votre eHealthBox. En outre, les résultats sont également publiés sur la plateforme CoZo et distribués à d'autres hubs / métahubs. Cela signifie que tout médecin ayant une relation thérapeutique peut demander le résultat du patient via le HUB (CoZo, Netwerk ziekenhuizen Leuven, Brussels Gezondheidsnetwerk et le Réseau Santé Wallon).
6.3	J'ai été testé par un centre de triage. Mon médecin d'entreprise peut-il avoir accès aux résultats des tests ?	Seuls les médecins qui ont une relation thérapeutique ou qui ont été identifiés au moment de la demande d'échantillon recevront le résultat.

6.4	En tant que patient, puis-je accéder à mon résultat ?	<p>En tant que patient, vous pouvez consulter le résultat de votre test via mygezondheid.be.</p> <p><u>Remarque</u> : Nous vous prions de ne pas contacter le centre d'appel pour cela. Ces personnes ne sont pas autorisées à vous informer de vos résultats par téléphone ou par courrier électronique.</p>														
6.5	Puis-je voir tous les résultats pour le centre de tri auquel je suis connecté ?	<p>Cela n'est pas possible pour ceux qui utilisent l'outil de réservation. Il est donc important que pour tous les patients, le médecin qui doit recevoir le résultat soit inscrit.</p> <p>Si vous utilisez d'autres applications, veuillez contacter votre fournisseur.</p>														
6.6	Puis-je voir mon résultat / le résultat de mes patients par téléphone ?	Cela n'est pas possible. Le centre d'appel ne peut que vous informer de l'état de vos résultats (ou de leur absence) et ne vous communiquera en aucun cas les résultats réels.														
6.7	Les résultats des tests de mon centre de triage ne sont que partiellement disponibles, alors que tous les échantillons ont été prélevés ?	<p>Nous nous efforçons de vous fournir les résultats des tests le plus rapidement possible après le prélèvement des échantillons. Il est possible que les échantillons de votre entité soient répartis sur plusieurs essais, et que le moment de la déclaration soit donc différent. Il est également possible que certains échantillons doivent être testés à nouveau parce qu'ils ne donnent pas immédiatement un résultat, ce qui nécessite un délai d'exécution plus long.</p> <p>Si vous avez des questions, en fonction du laboratoire avec lequel vous travaillez, vous pouvez nous contacter aux adresses suivantes :</p> <table border="1" data-bbox="496 1249 1342 1697"> <thead> <tr> <th data-bbox="496 1249 991 1279">Question relatives aux RESULTATS DE TEST</th> <th data-bbox="991 1249 1342 1279"></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="496 1279 991 1368">CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)</td> <td data-bbox="991 1279 1342 1368"> Cerba Research 09 240 94 44 COVID19@cerbaresearch.com </td> </tr> <tr> <td data-bbox="496 1368 991 1429">UZ KU LEUVEN (82470091)</td> <td data-bbox="991 1368 1342 1429"> 016 34 69 33 covidplatform@uzleuven.be </td> </tr> <tr> <td data-bbox="496 1429 991 1489">CH JOLIMONT U MONS (85562413)</td> <td data-bbox="991 1429 1342 1489"> 064 23 40 90 pfn@jolimont.be </td> </tr> <tr> <td data-bbox="496 1489 991 1550">UZ ANTWERPEN (81160393)</td> <td data-bbox="991 1489 1342 1550"> 03 821 21 82 platformbis@uza.be </td> </tr> <tr> <td data-bbox="496 1550 991 1610">UZ GENT (84470073)</td> <td data-bbox="991 1550 1342 1610"> 09 332 11 66 covidlab@uzgent.be </td> </tr> <tr> <td data-bbox="496 1610 991 1697">CHU – UCL – NAMUR (89160519)</td> <td data-bbox="991 1610 1342 1697"> 081 42 48 45 plateformecovidnamur-chu@uclouvain.be </td> </tr> </tbody> </table>	Question relatives aux RESULTATS DE TEST		CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	Cerba Research 09 240 94 44 COVID19@cerbaresearch.com	UZ KU LEUVEN (82470091)	016 34 69 33 covidplatform@uzleuven.be	CH JOLIMONT U MONS (85562413)	064 23 40 90 pfn@jolimont.be	UZ ANTWERPEN (81160393)	03 821 21 82 platformbis@uza.be	UZ GENT (84470073)	09 332 11 66 covidlab@uzgent.be	CHU – UCL – NAMUR (89160519)	081 42 48 45 plateformecovidnamur-chu@uclouvain.be
Question relatives aux RESULTATS DE TEST																
CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	Cerba Research 09 240 94 44 COVID19@cerbaresearch.com															
UZ KU LEUVEN (82470091)	016 34 69 33 covidplatform@uzleuven.be															
CH JOLIMONT U MONS (85562413)	064 23 40 90 pfn@jolimont.be															
UZ ANTWERPEN (81160393)	03 821 21 82 platformbis@uza.be															
UZ GENT (84470073)	09 332 11 66 covidlab@uzgent.be															
CHU – UCL – NAMUR (89160519)	081 42 48 45 plateformecovidnamur-chu@uclouvain.be															
6.8	J'ai des questions sur les résultats des tests ou sur l'absence de ces	<p>Si vous avez des questions, en fonction du laboratoire avec lequel vous travaillez, vous pouvez nous contacter aux adresses suivantes :</p> <table border="1" data-bbox="496 1973 1342 2007"> <thead> <tr> <th data-bbox="496 1973 991 2007">Question relatives aux RESULTATS DE TEST</th> <th data-bbox="991 1973 1342 2007"></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="496 2007 991 2007"></td> <td data-bbox="991 2007 1342 2007"></td> </tr> </tbody> </table>	Question relatives aux RESULTATS DE TEST													
Question relatives aux RESULTATS DE TEST																

	résultats. Vers qui puis-je me tourner ?	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="496 192 991 282">CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)</td> <td data-bbox="991 192 1334 282"> Cerba Research 09 240 94 44 COVID19@cerbaresearch.com </td> </tr> <tr> <td data-bbox="496 282 991 338">UZ KU LEUVEN (82470091)</td> <td data-bbox="991 282 1334 338"> 016 34 69 33 covidplatform@uzleuven.be </td> </tr> <tr> <td data-bbox="496 338 991 394">CH JOLIMONT U MONS (85562413)</td> <td data-bbox="991 338 1334 394"> 064 23 40 90 pfn@jolimont.be </td> </tr> <tr> <td data-bbox="496 394 991 450">UZ ANTWERPEN (81160393)</td> <td data-bbox="991 394 1334 450"> 03 821 21 82 platformbis@uza.be </td> </tr> <tr> <td data-bbox="496 450 991 506">UZ GENT (84470073)</td> <td data-bbox="991 450 1334 506"> 09 332 11 66 covidlab@uzgent.be </td> </tr> <tr> <td data-bbox="496 506 991 607">CHU – UCL – NAMUR (89160519)</td> <td data-bbox="991 506 1334 607"> 081 42 48 45 plateformecovidnamur-chu@uclouvain.be </td> </tr> </table>	CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	Cerba Research 09 240 94 44 COVID19@cerbaresearch.com	UZ KU LEUVEN (82470091)	016 34 69 33 covidplatform@uzleuven.be	CH JOLIMONT U MONS (85562413)	064 23 40 90 pfn@jolimont.be	UZ ANTWERPEN (81160393)	03 821 21 82 platformbis@uza.be	UZ GENT (84470073)	09 332 11 66 covidlab@uzgent.be	CHU – UCL – NAMUR (89160519)	081 42 48 45 plateformecovidnamur-chu@uclouvain.be			
CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	Cerba Research 09 240 94 44 COVID19@cerbaresearch.com																
UZ KU LEUVEN (82470091)	016 34 69 33 covidplatform@uzleuven.be																
CH JOLIMONT U MONS (85562413)	064 23 40 90 pfn@jolimont.be																
UZ ANTWERPEN (81160393)	03 821 21 82 platformbis@uza.be																
UZ GENT (84470073)	09 332 11 66 covidlab@uzgent.be																
CHU – UCL – NAMUR (89160519)	081 42 48 45 plateformecovidnamur-chu@uclouvain.be																
6.9	Je veux avoir un aperçu des valeurs de CT de l'échantillon	<p>Si vous avez des questions, vous pouvez nous contacter aux adresses suivantes, en fonction du laboratoire avec lequel vous travaillez. Veuillez poser votre question par courrier et assurez-vous d'inclure les codes de CV pertinents :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="496 887 991 909">Question relatives aux RESULTATS DE TEST</th> <th data-bbox="991 887 1334 909"></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="496 909 991 999">CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)</td> <td data-bbox="991 909 1334 999"> Cerba Research 09 240 94 44 COVID19@cerbaresearch.com </td> </tr> <tr> <td data-bbox="496 999 991 1055">UZ KU LEUVEN (82470091)</td> <td data-bbox="991 999 1334 1055"> 016 34 69 33 covidplatform@uzleuven.be </td> </tr> <tr> <td data-bbox="496 1055 991 1111">CH JOLIMONT U MONS (85562413)</td> <td data-bbox="991 1055 1334 1111"> 064 23 40 90 pfn@jolimont.be </td> </tr> <tr> <td data-bbox="496 1111 991 1167">UZ ANTWERPEN (81160393)</td> <td data-bbox="991 1111 1334 1167"> 03 821 21 82 platformbis@uza.be </td> </tr> <tr> <td data-bbox="496 1167 991 1223">UZ GENT (84470073)</td> <td data-bbox="991 1167 1334 1223"> 09 332 11 66 covidlab@uzgent.be </td> </tr> <tr> <td data-bbox="496 1223 991 1323">CHU – UCL – NAMUR (89160519)</td> <td data-bbox="991 1223 1334 1323"> 081 42 48 45 plateformecovidnamur-chu@uclouvain.be </td> </tr> </tbody> </table>	Question relatives aux RESULTATS DE TEST		CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	Cerba Research 09 240 94 44 COVID19@cerbaresearch.com	UZ KU LEUVEN (82470091)	016 34 69 33 covidplatform@uzleuven.be	CH JOLIMONT U MONS (85562413)	064 23 40 90 pfn@jolimont.be	UZ ANTWERPEN (81160393)	03 821 21 82 platformbis@uza.be	UZ GENT (84470073)	09 332 11 66 covidlab@uzgent.be	CHU – UCL – NAMUR (89160519)	081 42 48 45 plateformecovidnamur-chu@uclouvain.be	
Question relatives aux RESULTATS DE TEST																	
CONSORTIUM (LIÈGE & ULB-IBC & UCL-ST-LUC) (0425663615)	Cerba Research 09 240 94 44 COVID19@cerbaresearch.com																
UZ KU LEUVEN (82470091)	016 34 69 33 covidplatform@uzleuven.be																
CH JOLIMONT U MONS (85562413)	064 23 40 90 pfn@jolimont.be																
UZ ANTWERPEN (81160393)	03 821 21 82 platformbis@uza.be																
UZ GENT (84470073)	09 332 11 66 covidlab@uzgent.be																
CHU – UCL – NAMUR (89160519)	081 42 48 45 plateformecovidnamur-chu@uclouvain.be																

Annexe 1: Fiches d'instructions pour l'utilisation des tubes Diagenode

Bouchon orange/vert



Instructions
utilisation kit swab |

Bouchon blanc



Instructions
utilisation kit swab |

Annexe 2 : Fiche d'instructions pour l'échantillonnage ZYMO



COVID-19
Procedure_ZYMO_20